

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	15.09.2026	D2026-26	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 03 DU 15/09/2026
questions, numérotées de D2026-26 à D2026-29

DELIBERATION

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JUIN 2026

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni au CCAS à FLERS, sous la présidence de Monsieur Georges LAVIGNE.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres élus : Monsieur Georges LAVIGNE, Madame Armelline SALLIOT, Madame Chantal GAUMER, Madame Sylvie DUFOUR, Monsieur Jean-Marc REMANDE

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Monsieur Didier BABONNEAU, Monsieur Eric MARIE

Tous présents, à l'exception de :

<u>Procurations</u>	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Jean-François BRISSET, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Sylvie DUFOUR, Monsieur Eric MARIE

EFFECTIF En exercice : 11 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	D2026-26 à D2026-29	7	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
07.09.2026	18h05	Sylvie MALOIZEL	19h05	22.09.2026

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	15.09.2026	D2026-26	5.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29 JUIN 2026
-------	---

SM

Chers collègues,

La séance n°02 du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 29 Juin dernier a fait l'objet d'un procès-verbal, soumis à l'approbation des Administrateurs.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1. APPROUVER** le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 Juin 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20260915-D2026-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2026

Georges LAVIGNE